

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : <a href="mailto:peda.mons@helha.be">peda.mons@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : <a href="mailto:peda.gosselies@helha.be">peda.gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PEIM1B04PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte  <b>Nathalie MICHIELS</b> (<a href="mailto:nathalie.michiels@helha.be">nathalie.michiels@helha.be</a>)            Lucrezia DI LEO (<a href="mailto:lucrezia.di.leo@helha.be">lucrezia.di.leo@helha.be</a>)            HELHa Campus Mons  <b>Céline DOCHY</b> (<a href="mailto:dochyc@helha.be">dochyc@helha.be</a>)            Marie-Eve DEMEURE (<a href="mailto:demeureme@helha.be">demeureme@helha.be</a>)            HELHa Gosselies  <b>Kim LARSILLE</b> (<a href="mailto:kim.larsille@helha.be">kim.larsille@helha.be</a>)            Dominique ROSAR (<a href="mailto:dominique.rosar@helha.be">dominique.rosar@helha.be</a>)            HELHa Leuze-en-Hainaut  <b>Céline DEPREZ</b> (<a href="mailto:celine.deprez@helha.be">celine.deprez@helha.be</a>)            Alisson LEROI (<a href="mailto:alisson.leroi@helha.be">alisson.leroi@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B04PPA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PEIM1B04PPB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B04PPA	Pédagogie générale	30
PEIM1B04PPB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : [peda.leuze@helha.be](mailto:peda.leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	22_PEIM1B04PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ ( <a href="mailto:celine.deprez@helha.be">celine.deprez@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Découvrir la pédagogie à travers différentes pratiques et références théoriques; y apporter une réflexion critique par rapport à son futur métier.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Découverte des concepts pédagogiques.

Recherche et réflexion autour des besoins de l'enfant et des pratiques pédagogiques qui y sont associées.

Mise en lien avec la pratique de la classe.

#### Démarches d'apprentissage

Lecture et analyse de textes et de documents divers en lien avec différentes pratiques pédagogiques.

Alternance de réflexions individuelles ou en petits groupes et d'exposés.

Mises en situation en lien avec la pratique de la classe.

Compréhension et critique des différentes pédagogies et transfert avec la pratique.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Moments pour répondre aux questions en lien avec les démarches et les contenus d'apprentissage.

#### Ouvrages de référence

SeGEC (FédEFoC), Programme intégré adapté aux Socles de compétences, Bruxelles, Licap, 2001.

POURTOIS J.-P. et DESMET H., L'Éducation post-moderne, PUF, 1997

+ bibliographie du cours.

#### Supports

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

"En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE 4), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [peda.leuze@helha.be](mailto:peda.leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	22_PEIM1B04PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alisson LEROI ( <a href="mailto:alisson.leroi@helha.be">alisson.leroi@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage se propose d'amener les étudiants à s'approprier les notions de base en psychologie liées aux démarches d'apprentissage et à utiliser le vocabulaire propre au métier. Elle vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement psychologique des apprentissages scolaires.

Cette activité d'apprentissage vise également à amener les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent. Elle contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage visé : (Au terme de l'unité d'enseignement), l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychopédagogie des apprentissages scolaires.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Approche multidimensionnelle des connaissances de la psychologie des apprentissages scolaires et de différents modèles d'apprentissage qui influencent les pratiques d'enseignement ; réflexions par rapport à celles-ci.
- Mise en lien des concepts et modèles vus au cours avec les activités de la classe.

Les contenus suivants seront notamment abordés :

- Les conceptions de l'apprentissage
- Théories et modèles des apprentissages scolaires (réflexion sur les démarches de construction du savoir chez l'enfant) : le béhaviorisme, le gestaltisme, le cognitivisme, le (socio)constructivisme
- Les représentations

- Les différents profils cognitifs
- La mémoire
- La métacognition
- Le conflit socio(cognitif)
- La motivation
- ...

### **Démarches d'apprentissage**

Apports théoriques suivis de réflexions en lien avec la pratique pédagogique ; lectures.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Accompagnement des étudiants (moments prévus pour répondre aux questions en lien avec les démarches et les contenus d'apprentissage).

### **Ouvrages de référence**

Les ressources bibliographiques sont citées dans les documents remis aux étudiants.

### **Supports**

Notes de cours

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit où l'étudiant doit être capable d'analyser des situations, des théories en lien avec l'apprentissage. Il doit également être capable de proposer des actions concrètes à mettre en œuvre pour favoriser l'apprentissage de ses élèves.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50				
Période d'évaluation	Eve	50			Exe	100

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

"En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE 4), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera les activités d'apprentissage en échec."

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).